

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 6 juillet 2023

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, Mme Denis, Mme Filhol, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, M. Bluteau, M. Monany, Mme Choulet, M. Martin S., Mme Ségura, M. Chabani, Mme Lagarde

ÉTAIENT EXCUSÉS :

M. Bouamrane donnant pouvoir à M. Molossi
M. Constant donnant pouvoir à Mme Thibault
M. Sadi donnant pouvoir à Mme Labbé
M. Taïbi donnant pouvoir à Mme Lecroq

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Paul



Délibération n° 06-01 du 6 juillet 2023

APPEL À PROJETS « ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ VERS L'ENTREPRENEURIAT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA » POUR LA PÉRIODE 2023-2024 – ENTREPRENEURIAT FÉMININ AU TITRE DE L'ANNÉE 2023 – SOUTIEN FINANCIER ET CONVENTIONS

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2021-VII-24 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- ATTRIBUE les subventions de fonctionnement 2023 dans le cadre de l'appel à projets « Accompagnement renforcé vers l'entrepreneuriat des bénéficiaires du RSA » au titre de la période 2023-2024, réparties comme suit :

- Association pour le Droit à l'Initiative Économique (Adie) :280 000 euros
- La Maison d'Initiative Économique Locale (la Miel) : 79 000 euros
- GRDR Migration, Citoyenneté, Développement: 55 000 euros
- Positive Planet France: 60 000 euros
- BGE Paris : 40 000 euros
- Chambre de Commerce et d'Industrie IDF-Seine-Saint-Denis :105 000 euros
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat IDF-Seine-Saint-Denis :65 000 euros
- Ensemble pour l'Emploi : 50 000 euros
- France Active Métropole : 37 000 euros
- Réseau Initiative Seine-Saint-Denis : 35 000 euros
- La Ruche : 40 000 euros
- What's Up Camille : 15 000 euros

- APPROUVE les conventions pluriannuelles, ci-annexées, à conclure avec chacune des associations citées ci-dessus dans le cadre de l'appel à projets « Accompagnement renforcé vers l'entrepreneuriat des bénéficiaires du RSA » au titre de la période 2023-2024 ;



- ATTRIBUE les subventions de fonctionnement 2023 pour l'accompagnement vers l'officialisation des activités complémentaires génératrices de revenus développées par les femmes, réparties comme suit :

- Association pour le Droit à l'Initiative Économique (Adie) : 75 000 euros
- La Maison d'Initiative Économique Locale (la Miel) : 29 000 euros
- GRDR Migration, Citoyenneté, Développement: 21 000 euros
- La Coopérative Pointcarré : 38 000 euros

- APPROUVE les conventions 2023, ci-annexées, à conclure avec chacune des associations citées ci-dessus dans le cadre de l'accompagnement l'accompagnement vers l'officialisation des activités complémentaires génératrices de revenus développées par les femmes ;

- CHARGE M. le Président du Conseil départemental à signer les conventions correspondantes, au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.